



## Information à l'attention des patients

### CNIL - Droit d'accès et de modifications

Le Centre Hospitalier dispose d'ordinateurs destinés à gérer plus facilement le fichier de ses patients et à réaliser des travaux de statistiques dans le strict respect du secret professionnel.

Sauf opposition de votre part, les renseignements vous concernant, recueillis au cours de votre hospitalisation ou de votre consultation, feront l'objet d'un enregistrement informatique exclusivement destiné à la gestion du dossier administratif et à la gestion du dossier médical ceci dans le strict respect du secret médical et professionnel. Ces données nominatives pourront également être communiquées à divers organismes (caisses de Sécurité Sociale, mutuelles...). Un défaut de réponse du patient à une demande de renseignements nominatifs pourrait avoir pour conséquence un refus de prise en charge par les organismes de Sécurité Sociale et donc la nécessité d'avancer les frais d'hospitalisation ou de consultation.

Conformément à la déontologie médicale et aux dispositions de la loi "Informatique et Liberté" et de ses articles annexés, nous vous informons que vous pouvez avoir accès à votre dossier et demander des modifications éventuelles :

> il vous appartient d'en faire la demande au Directeur de l'Etablissement à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier  
20, avenue du Languedoc  
B.P 49954  
66046 Perpignan cedex 9

> la communication des données personnelles (administratives et médicales) sera assurée par le praticien responsable de la structure médicale concernée ou par tout membre du corps médical de l'établissement désigné par le Directeur à cet effet.

Articles 26, 27, 34, 36 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et annexe à la circulaire ministérielle 95-22 du 06 mai 1995 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Vincent ROUVET  
Directeur